KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie

1 rue René Cassin - Saint-Contest - BP 20110 - 14652 Carpiquet Cedex

Ce rapport contient 37 pages

KPMG Audit Normandie,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Caen.

Siège social :
KPMG Audit Normandie
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 772 567 R.C.S. Caen
TVA Union Européenne
FR 48 51 27 72 567

KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie

Siège social : 1 rue René Cassin - Saint-Contest - BP 20110 - 14652 Carpiquet Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Engagements risque chômage – CMAC » de la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Engagements sociaux » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives aux refacturations du personnel mis à disposition et engagements associés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre entité, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction, du Trésorier et de la Commission des Finances relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction et au Trésorier d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction et au Trésorier d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il appartient à la Commission des Finances d'émettre un avis sur ces comptes.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de votre entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville-Saint-Clair, le 11 avril 2019

KPMG Audit Normandie

Thomas Fécamp
Associé

CCI NORMANDIE

BILAN

ACTIF	Exercice au 31/12/2018			Exercice au 31/12/2017
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	4 758 329,62	3 986 627,20	771 702,42	1 412 791,15
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	679,75	679,75		
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	135 827,83		135 827,83	135 827,83
CONSTRUCTIONS	1 648 580,21	888 911,19	759 669,02	784 695,25
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.				
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	1 250 297,73	1 075 677,96	174 619,77	254 821,90
IMMOB. CORPORELLES EN COURS				
IMMOBIL MISES EN CONCESSION				
AVANCES ET ACOMPTES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS	363 031,63	308 500,00	54 531,63	298 564,63
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	58 031,07		58 031,07	58 031,07
PRETS				
PRETS AVCES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	13 026 773,79	18 293,94	13 008 479,85	8 886 678,83
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***21 241 551,63***	***6 278 690,04***	***14 962 861,59***	***11 831 410,66***
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)				
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACPTES VERS/. CDES	62 482,59		62 482,59	89 062,39
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 347 242,60	51 713,08	4 295 529,52	5 223 472,22
AUTRES	282 272,12	1 710,00	280 562,12	383 623,38
CREANCES DIVERSES (3)	219 451,06		219 451,06	115 835,81
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES	4 944 083,30		4 944 083,30	6 320 790,83
DISPONIBILITES	3 446 320,07		3 446 320,07	3 054 553,59
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	71 382,04		71 382,04	90 861,23
TOTAL ACTIF CIRCULANT	***13 373 233,78***	***53 423,08***	***13 319 810,70***	***15 278 199,45***
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	***34 614 785,41***	***6 332 113,12***	***28 282 672,29***	***27 109 610,11***
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

CCI NORMANDIE

BILAN

PASSIF	Exercice au 31/12/2018	Exercice au 31/12/2017
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL		
(Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS	254 331,29	254 331,29
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES	16 466,00	16 466,00
REPORT A NOUVEAU	3 088 757,75	3 402 427,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	(4 027 356,25)	(313 669,96)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	33 443,55	37 159,49
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	*(634 357,66)*	*3 396 714,53*
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	7 556 494,00	1 537 156,00
PROVISIONS POUR CHARGES	8 235 978,00	8 196 728,00
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	*15 792 472,00*	*9 733 884,00*
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	11,62	11,62
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)		62 115,12
- Dont Emprunts		62 115,12
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	13 950,00	13 950,00
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	6 378,50	6 348,50
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 118 567,75	2 034 400,55
DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 281 897,04	10 150 130,27
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	273 846,14	284 055,65
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	1 435 677,15	1 000 627,09
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	994 229,75	427 372,78
TOTAL DETTES	*13 124 557,95*	*13 979 011.58*
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	*28 282 672,29*	*27 109 610.11*
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		

CCI NORMANDIE

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

	Budget Exécuté 31/12/2017 (A)	Budget Rectificatif 31/12/2018 (B)	Budget Exécute 31/12/2018 (C)	Différence (D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
Charges d'exploitation				
Parts contributives (A)	40 182 603,00	33 625 937,00	33 448 644,00	(177 293,00)
Achats de marchandises	10 618,51	84 867,00	64 693,96	(20 173,04)
variation de stock				
Achats mat.premières et autres approv.				
variation de stock				
Autres achats et charges externes	3 486 646,93	4 343 450,00	3 253 452,34	(1 089 997,66)
Impots, Taxes et Versements assimilés	4 296 469,91	4 174 599,00	4 035 902,36	(138 696,64)
Salaires et traitements	41 840 741,00	42 272 861,00	42 669 854,48	396 993,48
Charges sociales	22 157 636,98	21 430 284,00	21 321 009,05	(109 274,95)
Dotations aux amortissements et prov.				
sur immobilisations : dotations aux amort.	1 105 822,18	1 776 368,00	1 383 701,28	(392 666,72)
sur immobilisations : dotations aux prov.				
sur actif circulant : dotations aux prov.	6 883,00		23 311,75	23 311,75
pour risques et charges : dotations aux prov.	2 155 972,00		1 406 502,00	1 406 502,00
Autres charges	676 387,38	541 289,00	582 020,63	40 731,63
Contributions versées aux services				
Sous-total (B)	**75 737 177,89**	**74 623 718,00**	**74 740 447,85**	**116 729,85**
Total (A +B) = I	***115 919 780,89***	***108 249 655,00***	***108 189 091,85***	***(60 563,15)***
Quotes-parts de résultat s/operations (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements et provisions			253 179,94	253 179,94
Interêts et charges assimilees	4 996,88	1 389,00	1 389,13	0,13
Différences négatives de change	24,40		58,04	58,04
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL III	***5 021,28***	***1 389,00***	***254 627,11***	***253 238,11***
Charges exceptionnelles				
sur opérations de gestion	94 143,58	60 162,00	66 240,19	6 078,19
sur opérations en capital			1 521,62	1 521,62
Dotations aux amortissements et provisions			6 363 770,25	6 363 770,25
TOTAL IV	***94 143,58***	***60 162,00***	***6 431 532,06***	***6 371 370,06***
Impôts sur les bénéfices (V)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	***116 018 945,75***	***108 311 206,00***	***114 875 251,02***	***6 564 045,02***
Solde créditeur = Bénéfice				
TOTAL GENERAL	***116 018 945,75***	***108 311 206,00***	***114 875 251,02***	***6 564 045,02***

CCI NORMANDIE

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS

	Budget Exécuté 31/12/2017 (A) Net	Budget Rectificatif 31/12/2018 (B) Net	Budget Exécuté 31/12/2018 (C) Net	Différence (D) = (C) - (B) Ecart
TACFE	32 248 007,00	32 016 999,00	32 016 999,00	
TACVAE	20 950 343,49	11 496 686,00	11 496 686,00	
Contribution reçue				
Reliquats sur exercices antérieurs	31 618,00	783 862,00	783 884,63	22,63
1 - Produit fiscal, dotation, contributions	**53 229 968,49**	**44 297 547,00**	**44 297 569,63**	**22,63**
Ventes de marchandises	9 783,70	120 800,00	122 946,83	2 146,83
Production vendue (biens et services)	907 521,77	1 853 423,00	1 818 634,24	(34 788,76)
2 - Chiffre d'affaires	**917 305,47**	**1 974 223,00**	**1 941 581,07**	**(32 641,93)**
Production stockée				
Production immobilisée				
Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation	683 660,02	503 050,00	422 568,36	(80 481,64)
- dont : taxe d'apprentissage				
- : Etat et divers	45 871,85	47 510,00	48 118,66	608,66
- : Région et autres collectivités	360 764,82	195 946,00	158 888,75	(37 057,25)
- : Europe	277 023,35	259 594,00	215 560,95	(44 033,05)
Reprise sur provisions et amortissements	543 205,07		1 716 628,85	1 716 628,85
Transferts de charges	59 848 871,69	57 392 912,00	56 936 680,60	(456 231,40)
Autres produits	378 592,92	990 186,00	79 025,77	(911 160,23)
Contribution reçue des services				
Quotes-parts de résultats sur op. faites en commun				
3 - Sous-total	**61 454 329,70**	**58 886 148,00**	**59 154 903,58**	**268 755,58**
Produits d'Exploitation (1+ 2 +3)	**115 601 603,66**	**105 157 918,00**	**105 394 054,28**	**236 136,28**
Produits des participations				
Aut. valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	25 236,05	20 000,00	21 209,77	1 209,77
Reprise sur provisions				
Transfert de charges				
Différences positives de change	130,57		145,78	145,78
Produits nets sur cession de valeurs mobilières				
4 - Produits financiers	**25 366,62**	**20 000,00**	**21 355,55**	**1 355,55**
Opérations de gestion	3 095,99	60 162,00	48 721,31	(11 440,69)
Cessions d'éléments d'actif *			298,50	298,50
Quotes-parts des subv d'invest virées au résultat *	3 715,94		3 715,94	3 715,94
Autres produits exceptionnels *				
Reprises sur provisions	60 000,00			
Transferts de charges	11 493,58		5 379 749,19	5 379 749,19
5 - Produits exceptionnels	**78 305,51**	**60 162,00**	**5 432 484,94**	**5 372 322,94**
Total des produits (1+2+3+4+5)	**115 705 275,79**	**105 238 080,00**	**110 847 894,77**	**5 609 814,77**
6 - Solde débiteur = Perte	**313 669,96**	**3 073 126,00**	**4 027 356,25**	**954 230,25**
Total général (1+2+3+4+5+6)	**116 018 945,75**	**108 311 206,00**	**114 875 251,02**	**6 564 045,02**

CCI NORMANDIE

Budget Exécuté - 31/12/2018
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	Budget Exécuté 31/12/2017	Budget Rectifie 31/12/2018	Budget Executé 31/12/2018	Variation BE 31/12/2018 en volume	en %	Variation Prév 31/12/2018 en volume	en %
ELEMENTS D'AUGMENTATION DE LA CAF (A)							
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			1 521,62	1 521,62		1 521,62	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	3 268 677,18	1 776 368,00	9 430 465,22	6 161 788,04	188,5%	7 654 097,22	430,9%
Bénéfice de l'exercice							
SOUS-TOTAL A :	**3 268 677,18**	**1 776 368,00**	**9 431 986,84**	**6 163 309,66**	**188,6%**	**7 655 618,84**	**431,0%**
ELEMENTS DE DIMINUTION DE LA CAF (B)							
775 - Produits des cessions d'éléments d'actifs			298,50	298,50		298,50	
777 - Quotes-parts des subv d'invest virées au résultat	3 715,94		3 715,94			3 715,94	
78 - Reprises sur amortissements et provisions	2 166 319,07		6 217 896,85	4 051 577,78	187,0%	6 217 896,85	
Perte de l'exercice	313 669,96	3 073 126,00	4 027 356,25	3 713 686,29	1183,9%	954 230,25	31,1%
SOUS-TOTAL B :	**2 483 704,97**	**3 073 126,00**	**10 249 267,54**	**7 765 562,57**	**312,7%**	**7 176 141,84**	**233,5%**
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**784 972,21**	**-1 296 758,00**	**-817 280,70**	**-1 602 252,91**	**-204,1%**	**479 477,30**	**-37,0%**

CCI NORMANDIE

Budget Exécuté - 31/12/2018
OPERATIONS EN CAPITAL

Emplois	Budget Exécuté 31/12/2017	Budget Rectificatif 31/12/2018	Budget Exécuté 31/12/2018	Variation BE 31/12/2018 en volume	Variation BE 31/12/2018 en %	Variation Prév 31/12/2018 en volume	Variation Prév 31/12/2018 en %
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	659 291,49	1 190 312,00	647 869,06	-11 422,43	-1,7%	-542 442,94	-45,6%
- **Immobilisations incorporelles**	152 241,80	729 312,00	592 121,63	439 879,83	288,9%	-137 190,37	-18,8%
- **Immobilisations corporelles**	348 549,69	461 000,00	55 747,43	-292 802,26	-84,0%	-405 252,57	-87,9%
- **Immobilisations mises en concession**							
- **Immobilisations financières**	158 500,00			-158 500,00	-100,0%		
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Réduction des capitaux propres							
Augmentation des stocks et en-cours							
Remboursements des emprunts et autres dettes financières	71 304,77	62 115,00	62 115,12	-9 189,65	-12,9%	0,12	0,0%
Opérations en capital interservices							
Total des Emplois	730 596,26	1 252 427,00	709 984,18	-20 612,08	-2,8%	-542 442,82	-43,3%
Excédent budgétaire global de l'exercice	454 375,95			-454 375,95	-100,0%		

Observations :

Rappel : Capacité d'autofinancement	784 972,21	[illegible]	[illegible]
Taux d'absorbtion de la CAF par les remboursements	*0,09*		

Ressources	Budget Exécuté 31/12/2017	Budget Rectificatif 31/12/2018	Présent budget : Exécuté 31/12/2018	Variation BE en volume	Variation BE en %	Variation Prév en volume	Variation Prév en %
Capacité d'autofinancement de l'exercice	784 972,21	-1 296 758,00	-817 280,70	-1 602 252,91	-204,1%	479 477,30	-37,0%
Cessions d'éléments de l'actif immobilisé							
- **Immobilisations incorporelles**							
- **Immobilisations corporelles**			298,50	298,50		298,50	
- **Immobilisations mises en concession**							
- **Immobilisations financières**	400 000,00	370 000,00	370 320,04	-29 679,96	-7,4%	320,04	0,1%
Subventions d'investissement							
Augmentation des autres capitaux propres							
Diminution des stocks et en-cours							
Fonds collectés au titre de la P.E.E.C							
Emprunts et autres dettes financières							
Opérations en capital interservices							
Total des Ressources	1 184 972,21	-926 758,00	-446 662,16	-1 631 634,37	-137,7%	480 095,84	-51,8%
Déficit budgétaire global de l'exercice		2 179 185,00	1 156 646,34	1 156 646,34		-1 022 538,66	-46,9%
Pour mémoire : Fonds de roulement net	1 375 264,61	-803 920,39	209 214,37	-1 166 050,24	-84,8%	1 013 134,76	-126,0%
Solde budgétaire	454 375,95	-2 179 185,00	-1 156 646,34	-1 611 022,29	-354,6%	1 022 538,66	-46,9%

Ratios :

- Subventions / Investissement			
- CAF / Investissement	1,19		
- Solde budgétaire /Fds de Roulement net initial	0,49	-1,58	-0,85

CCI NORMANDIE

Budget Executé - 31/12/2018
TABLEAU DE FINANCEMENT

Attention, les soldes du tableau de financement ne sont pas équilibrés

1ère partie : Emplois et ressources stables

Emplois	31/12/2018	31/12/2017	Ressources	31/12/2018	31/12/2017
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			**Capacité d'autofinancement de l'exercice**	817 280,70	784 972,21
Immobilisations incorporelles	56 121,60	152 241,80	**Cessions (ou réductions) d'éléments de l'actif immobilisé :**		
Immobilisations corporelles	55 747,43	348 549,69			
Immobilisations mises en concession	-		Immobilisations incorporelles	-	
Immobilisations financières		158 500,00	Immobilisations corporelles	298,50	
			Immobilisations mises en concession	-	
			Immobilisations financières	370 320,04	400 000,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)			**Augmentation des capitaux propres :**		
			Subventions d'investissement (d)	-	-
Réduction des capitaux propres	-		Augmentation des autres capitaux propres	-	-
Diminution des fonds collectés au titre de la PEEC	-		**Augmentation des fonds collectés au titre de la PEEC**	-	
Remboursements de dettes financières(b)	62 110,12	71 304,77	**Augmentation des dettes financières (b) (c)**	-	
I Augmentation du fonds de roulement :	-	454 375,95	***I Diminution du fonds de roulement :***	1 156 646,34	-
Total :	709 984,18	1 184 972,21	**Total :**	709 984,18	1 184 972,21

2ème partie : Emplois et ressources circulants hors trésorerie

Emplois			Ressources		
Augmentation des stocks et en-cours		-	**Diminution des stocks et en-cours**	-	-
Diminution des dettes fournisseurs	915 832,80		**Augmentation des dettes fournisseurs**	-	273 689,52
Augmentation des créances clients	-	-	**Diminution des créances clients**	918 538,71	2 396 826,07
Diminution des autres dettes circulantes (hors trésorerie)		364 764,17	**Augmentation des autres dettes circulantes (hors trésorerie)**	123 494,29	-
Augmentation des autres actifs circulants (hors trésorerie)		2 654 393,11	**Diminution des autres actifs circulants (hors trésorerie)**	1 422 212,53	-
Dont augmentation des valeurs mobilières de placement	-	2 589 364,08	*Dont diminution des valeurs mobilières de placement*	1 378 707,53	-
II Diminution du besoin en fonds de roulement :	1 548 412,72	-	***II Augmentation du besoin en fonds de roulement :***	-	348 641,69
Total :	2 464 245,52	3 019 157,28	**Total :**	2 464 245,53	3 019 157,28

3ème partie : Trésorerie

Emplois			Ressources		
Augmentation des disponibilités	391 766,46	105 734,26	**Diminution des disponibilités**	-	-
Diminution des concours bancaires et soldes créditeurs de banques	-	-	**Augmentation des concours bancaires et soldes créditeurs de banques**	-	-
III Diminution trésorerie :	-	-	***III Augmentation trésorerie :***	391 766,46	105 734,26
Total :	391 766,46	105 734,26	**Total :**	391 766,46	105 734,26

I - Variation du fonds de roulement
= II - Variation du besoin en fonds de roulement
+ III - Variation de la trésorerie

I - Variation du fonds de roulement
= II - Variation du besoin en fonds de roulement
+ III - Variation de la trésorerie

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice
(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(c) Hors primes de remboursement des obligations
(d) Augmentation brute des subventions d'investissemnt pendant l'exercice

CCI NORMANDIE

Budget Exécuté - 31/12/2018
FONDS DE ROULEMENT

Fonds de roulement	Budget Exécuté 31/12/2017	Budget Prévisionnel 31/12/2018	Budget Exécuté 31/12/2018	Variation BE 31/12/2018 en volume	Variation BE 31/12/2018 en %	Variation Prev 31/12/2018 en volume	Variation Prev 31/12/2018 en %
Capital Social ou Apports	254 331,29	254 331,29	254 331,29				
Ecarts de réévaluation							
Réserves	16 466,00	16 466,00	16 466,00				
Provisions règlementées							
Report à nouveau	3 402 427,71	3 088 757,75	3 088 757,75	-313 669,96	-9,2%		
Résultat net de l'exercice	-313 669,96	-3 073 126,00	-4 027 356,25	-3 713 686,29	1183,9%	-954 230,25	31,1%
Subventions d'investissements	37 159,49	37 159,49	33 443,55	-3 715,94	-10,0%	-3 715,94	-10,0%
Droits du concédant							
Provisions pour risques	1 537 156,00	1 537 156,00	7 556 494,00	6 019 338,00	391,6%	6 019 338,00	391,6%
Provisions pour charges	8 196 728,00	8 196 728,00	8 235 978,00	39 250,00	0,5%	39 250,00	0,5%
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	62 126,74	11,74	11,62	-62 115,12	-100,0%	-0,12	-1,0%
Autres emprunts et dettes assimilées	13 950,00	13 950,00	13 950,00				
Prêts et avances interservices reçus							
Fonds issus des vers. des employeurs à l'effort de construction							
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours							
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	44 019,09	44 019,09	53 423,08	9 403,99	21,4%	9 403,99	21,4%
Provisions pour dépréciation des comptes financiers							
1 - Eléments de passif	13 250 694,36	10 115 453,36	15 225 499,04	1 974 804,68	14,9%	5 110 045,68	50,5%
Prêts et avances interservices accordés							
Immobilisations incorporelles	1 412 791,15	772 128,15	771 702,42	-641 088,73	-45,4%	-425,73	-0,1%
Immobilisations corporelles	1 175 344,98	1 229 951,98	1 070 116,62	-105 228,36	-9,0%	-159 835,36	-13,0%
Parts dans les entreprises liées							
Immobilisations financières	9 243 274,53	8 873 274,53	13 121 042,55	3 877 768,02	42,0%	4 247 768,02	47,9%
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
2 - Eléments d'actif	11 831 410,66	10 875 354,66	14 962 861,59	3 131 450,93	26,5%	4 087 506,93	37,6%
3 - Fonds de roulement brut (1-2)	1 419 283,70	-759 901,30	262 637,45	-1 156 646,25	-81,5%	1 022 538,75	-134,6%
Provision pour dépréciation des stocks et en-cours							
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	44 019,09	44 019,09	53 423,08	9 403,99	21,4%	9 403,99	21,4%
Provisions pour dépréciation des comptes financiers							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (déduction)							
4 - Provisions	44 019,09	44 019,09	53 423,08	9 403,99	21,4%	9 403,99	21,4%
5 - Fonds de roulement net (3-4)	1 375 264,61	-803 920,39	209 214,37	-1 166 050,24	-84,8%	1 013 134,76	-126,0%
6 - Reliquats d'emprunts en attente d'utilisation							
7 - Fds de roulement net hors reliquat d'emprunt	1 375 264,61	-803 920,39	209 214,37	-1 166 050,24	-84,8%	1 013 134,76	-126,0%
Terrains à aménager							
Terrains ou immeubles en cours							
Terrains ou immeubles achevés							
Stocks provenant d'immobilisations							
8 - Stocks et en-cours							
Fonds de roulement net disponible (7-8)	1 375 264,61	-803 920,39	209 214,37	-1 166 050,24	-84,8%	1 013 134,76	-126,0%
Pour mémoire :							
- Valeurs mobilières et disponibilités							
- Trésorerie / Fds de roulement net							
- Fds de R net / jours de charges				FdR net inférieur à 2 mois de charges			

CCI NORMANDIE

PARTIES CONSTITUTIVES DU FONDS DE ROULEMENT

Budget Exécuté - 31/12/2018

	ENSEMBLE DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE	SERVICE P.E.E.C	CONCESSIONS	ENSEMBLE DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE HORS "PEEC" ET CONCESSIONS
ACTIF I.....	14 962 861,59			14 962 861,59
PASSIF II.....	15 225 499,04			15 225 499,04
CORRECTION III.....	53 423,08			53 423,08
FONDS DE ROULEMENT I-II-III.....	209 214,37	0,00	0,00	209 214,37
RELIQUATS D'EMPRUNTS IV.....				0,00
FONDS DE ROULEMENT HORS RELIQUATS D'EMPRUNTS I-II-III-IV.....	209 214,37	0,00	0,00	209 214,37

CCI NORMANDIE

PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS INTER-SERVICES

	TOTAL	SERVICE GENERAL	SERVICE FORMATION	SERVICE PORTS	SERVICE AEROPORTS	SERVICE AMENAGEMENTS	SERVICE P.E.E.C	SERVICE DIVERS
CHARGES : .1868 Contributions versées aux services .186 (sauf 1868)Autres charges inter-services								
TOTAL								
PRODUITS : .1878 Contributions reçues des autres services .187 (sauf 1878) autres produits inter-services								
TOTAL								

CCI NORMANDIE

VARIATIONS PENDANT L'EXERCICE DES PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES

	TOTAL	SERVICE GENERAL	SERVICE FORMATION	SERVICE PORTS	SERVICE AEROPORTS	SERVICE AMENAGEMENTS	SERVICE P.E.E.C	SERVICE DIVERS
EMPLOIS :								
.183 Prêts et avances accordés pendant l'exercice (1).....								
.184 Remboursements effectués de prêts et avances reçus (2)..								
.185 Avances nettes de trésorerie accordées pendant l'exercice (3)								
TOTAL								
RESSOURCES :								
.184 Prêts et avances reçus pendant l'exercice (4).....								
.183 Remboursements reçus de prêts et avances accordés (5)..								
.185 Avances nettes de trésorerie reçues pendant l'exercice (6)								
TOTAL								

(1) Variations positives des comptes 183
(2) Variations négatives des comptes 184
(3) Variations nettes positives des comptes 185
(4) Variations positives des comptes 184
(5) Variations négatives des comptes 183
(6) Variations nettes négatives des comptes 185

CCI NORMANDIE

ENDETTEMENT DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE

	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE TOTALE	ENDETTEMENT TOTAL	ECHEANCES A MOINS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS D'UN AN	ECHEANCES A PLUS DE TROIS ANS	ECHEANCES A PLUS DE CINQ ANS	ECHEANCES A PLUS DE DIX ANS
GESTION IMMOBILIERE	1 389,13 €	62 115,12 €	63 504,25 €	0,00 €					
			0,00 €						
			0,00 €						
			0,00 €						
			0,00 €						
			0,00 €						
			0,00 €						
TOTAL: ENSEMBLE DE LA COMPAGNE CONSULAIRE	1 389,13 €	62 115,12 €	63 504,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

CCI NORMANDIE

COLLECTES

	Fonds collectés pendant l'exercice 31/12/2017	Fonds collectés pendant l'exercice 31/12/2018		Utilisation des fonds collectés	
		Prévu	Réalisé	Attributions aux services de la C.C.I.	Rétrocessions externes
.Taxe d'apprentissage	39 518 129		38 005 596	615 690	37 415 301
. Formation continue					
. Efforts de construction					

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

31/12/2018

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A	B		C		D
		AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Virements de poste a poste	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	**4 166 887,74**	**592 121,63**				**4 759 009,37**
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 166 207,99	592 121,63				4 758 329,62
Fonds commercial (1)						
Autres, immobilisations incorporelles en cours	679,75					679,75
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles	**3 168 223,42**	**55 747,43**		**189 265,08**		**3 034 705,77**
Terrains	135 827,83					135 827,83
Constructions	1 637 036,22	11 543,99				1 648 580,21
Installations techniques, matériels, et outillage industriels						
Autres	1 395 359,37	44 203,44		189 265,08		1 250 297,73
Immobilisations corporelles en cours						
Immobilisations mises en concession						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières	**9 316 888,53**		**6 066 758,00**	**370 320,04**	**1 565 490,00**	**13 447 836,49**
Participations (c)	363 031,63					363 031,63
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés	58 031,07					58 031,07
Prêts						
Autres	8 895 825,83		6 066 758,00	370 320,04	1 565 490,00	13 026 773,79
TOTAL	**16 651 999,69**	**647 869,06**	**6 066 758,00**	**559 585,12**	**1 565 490,00**	**21 241 551,63**

(a) A developper si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin (cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions))
(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

31/12/2018

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B					C				D
	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE					DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L EXERCICE (c)
RUBRIQUES (a)		TOTAL	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	TOTAL	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles	**2 754 096,59**	**1 233 210,36**		**1 233 210,36**							**3 987 306,95**
Frais d'établissement											
Frais de recherche et de développement											
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 753 416,...	1 233 210,36		1 233 210,36							3 986 627,20
Fonds commercial (1)											
Autres, immobilisations incorporelles en cours	679,75										679,75
Avances et acomptes											
Immobilisations corporelles	**1 992 878,44**	**150 490,92**		**150 490,92**			**178 780,21**				**1 964 589,15**
Terrains											
Constructions	852 340,97	36 570,22		36 570,22							888 911,19
Installations techniques, matériels, et outillage industriels											
Autres	1 140 537,47	113 920,70		113 920,70			178 780,21				1 075 677,96
Immobilisations corporelles en cours											
Immobilisations mises en concession											
Avances et acomptes											
Immobilisations financières											
Participations (c)											
Créances rattachées à des participations											
Titres immobilisés											
Prêts											
Autres											
TOTAL	**4 746 975,03**	**1 383 701,28**		**1 383 701,28**			**178 780,21**				**5 951 896,10**

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].

(c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

TABLEAU DES PROVISIONS

31/12/2018

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b) RUBRIQUES (a)	A PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	C DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	D PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement (participation des salariés)				
Hausse des prix				
Fluctuation des cours				
Provisions réglementéesrelatives aux autres éléments de l'actif				
Amortissements dérogatoires				
Provision spéciale de réévaluation				
Plus-values réinvesties				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques	1 537 156,00	7 556 494,00	1 537 156,00	7 556 494,00
Provisions pour litiges	170 238,00	446 500,00	170 238,00	446 500,00
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pertes sur contrats				
Autres provisions pour risques	1 366 918,00	7 109 994,00	1 366 918,00	7 109 994,00
Provisions pour charges	8 196 728,00	204 815,00	165 565,00	8 235 978,00
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour restructurations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprise				
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions				
Autres provisions pour charges	8 196 728,00	204 815,00	165 565,00	8 235 978,00
Provisions pour dépréciations	117 633,09	276 491,69	13 907,76	380 217,02
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	73 614,00	253 179,94		326 793,94
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	44 019,09	23 311,75	13 907,76	53 423,08
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	9 851 517,09	8 037 800,69	1 716 628,76	16 172 689,02
		Exploitation : 1 429 813,75	1 716 628,85	
		Financière : 253 179,94		
		Exceptionnelle : 6 354 807,00		

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Exercice au 31/12/2018

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances	
							à plus 1 an	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)	11,62	11,62		
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres	13 026 773,79	610 180,79	12 416 593,00	- à 1 an au maximum à l'origine				
				- à plus d'1 an à l'origine				
Créances de l'actif circulant :				Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	13 950,00	13 950,00		
Créances Clients et Comptes rattachés	4 347 242,60	4 347 242,60		Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 118 567,75	1 118 567,75		
Autres	501 723,18	501 723,18		Dettes fiscales et sociales	9 281 897,04	9 281 897,04		
Capital souscrit - appelé, non versé				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	273 846,14	273 846,14		
Charges constatées d'avance	71 382,04	71 382,04		Autres dettes (3)	1 435 677,15	1 435 677,15		
				Produits constatés d'avance	994 229,75	994 229,75		
TOTAL	**17 947 121,61**	**5 530 528,61**	**12 416 593,00**	**TOTAL**	**13 118 179,45**	**13 118 179,45**		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice				
				(3) Dont .. envers les associés (indication du poste concerné)				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

CCI NORMANDIE

PRODUITS A RECEVOIR

Exercice au 31/12/2018

Montant des produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 722 074
Autres créances	65 851
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	**3 787 925**

CHARGES A PAYER

Exercice au 31/12/2018

Montant des charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	592 370
Dettes fiscales et sociales	4 493 106
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 993
Autres dettes :	9 150
TOTAL	**5 111 619**

CCI NORMANDIE

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Exercice au 31/12/2018

PRODUITS	Montant
Produits d'exploitation	994 230
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	**994 230**

CHARGES	Montant
Charges d'exploitation	71 382
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	**71 382**

CCI NORMANDIE

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Informations financières				
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Chiffre d'affaires
1.Filiales (détenues à plus de 50 %)	Voir état page 35				
2.Participations (détenues entre 10 et 50 %)					

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
.Valeurs comptables des titres détenus : . Brute..... . Nette.....			421 062 112 562	
. Montant des subventions accordées.....				
. Montant des prêts et avances accordés.....				
. Montant des engagements donnés (*).....				
. Montant des dividendes encaissés.....				

(*) Cautions, avals, garanties

CCI NORMANDIE

GARANTIES ET CAUTIONS ACCORDEES

Garantie (G) ou Caution (C)	Date initiale de l'opération	Montant initial	En-cours au 31/12/2018	Dénomination du Bénéficiaire	Observations
PROMESSE D'HYPOTHE	13/10/2003	811 029,00	0,00	CIC NORD OUEST	EMPRUNT TERMINE AU 31/10/2018

Etat des Immobilisations Financières au 31/12/2018

Nature	Valeur brute des immo. Au 31/12/17	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immo. Au 31/12/18
PARTICIPATION				
Normandie Capital (261100) = 53 400 € Acquisition en 2000 de 5 340 actions à 10 € Pour mémoire engagement pris par la CRCI financement seconde tranche 150 000 F soit 22 867.35 € (délibération du 22/06/2000) **Normandie Capital** (271100) = 53 400 €	106 800,00			106 800,00
SAS.CCI.fr (261100) = 131,63 € Acquisition en 2002 1 action à 500 € Acquisition en 2005 143 actions à 10 € Réduction du capital en 2005 13.1625631 actions à 10 € **SAS CCI.fr(271100)** = 500 €	631,63			631,63
SAPHYN (261100) Participation au capital 100 actions	1 000,00			1 000,00
SAPN (271800) Aquisition au 31/12/92 1 Action 100 F soit 15.24 € (enregistrée en charge) au 26/07/94 178 actions à 15.24 €. Valeur bilan au 31/12/94 17 800 F soit 2 713.59 € **SAPN** (271100) = 1 417,48 € Souscription 25/07/94 93 Actions à 15,24 €	4 131,07			4 131,07
SAS Investir en Normandie (261100) Acquisition le 11.06.15 de 1500 parts à 1 000 € Délibération du 18.12.2014	150 000,00			150 000,00
KIOSK TO INVEST Augmentation Capital (261100) Aquisition 793 actions le 04.12.2017 Délibération du 29.09.2017	158 500,00			158 500,00
Sous total Participation	421 062,70	0,00	0,00	421 062,70
PRÊTS ET AVANCES				
CLIC-NORMAND Avance remboursable (276100) Versement le 24/12/2008 Avance remboursable sous 10 ans décision du Bureau du CLIC du 14 mars 2014	18 293,94			18 293,94
CCIT EURE Prêt (276200) Etudes préalables à la mise à 2X2 voies entre NONANCOURT et ALENCON Délibération n°2012-155 AG du 29.11.2012	50 000,00			50 000,00
CCIT FECAMP Avance de trésorerie (276200) Délibération du 06.06.2013	370 000,00		370 000,00	0,00
Sous total Prêts et Avances	438 293,94	0,00	370 000,00	68 293,94
TOTAL	859 356,64	0,00	370 000,00	489 356,64

Hors bilan actif : Participation à hauteur de 10 % Syndicat Mixte ISF

Etat des dépréciations
des Immobilisations Financières au 31/12/2018

Nature	Valeur brute des immo. Au 31/12/17	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immo. Au 31/12/18
PARTICIPATION				
Normandie Capital (261100) = 53 400 € Acquisition en 2000 de 5 340 actions à 10 € Pour mémoire engagement pris par la CRCI financement seconde tranche 150 000 F soit 22 867.35 € (délibération du 22/06/2000) **Normandie Capital** (271100) = 53 400 €	0,00			0,00
SAS.CCI.fr (261100) = 131,63 € Acquisition en 2002 1 action à 500 € Acquisition en 2005 143 actions à 10 € Réduction du capital en 2005 13.1625631 actions à 10 € **SAS CCI.fr(271100)** = 500 €	0,00			0,00
SAPHYN (261100) Participation au capital 100 actions	0.00			0.00
SAPN (271800) Aquisition au 31/12/92 1 Action 100 F soit 15.24 € (enregistrée en charge) au 26/07/94 178 actions à 15.24 €. Valeur bilan au 31/12/94 17 800 F soit 2 713.59 € **SAPN** (271100) = 1 417,48 € Souscription 25/07/94 93 Actions à 15,24 €	0,00			0,00
SAS Investir en Normandie (261100) Acquisition le 11.06.15 de 1500 parts à 1 000 € Délibération du 18.12.2014	64 467,00	85 533,00		150 000,00
KIOSK TO INVEST Augmentation Capital (261100) Aquisition 793 actions le 04.12.2017 Délibération du 29.09.2017	0,00	158 500,00		158 500,00
Sous total Participation	64 467,00	244 033,00	0.00	308 500,00
PRÊTS ET AVANCES	297600			
CLIC-NORMAND Avance remboursable (276100) Versement le 24/12/2008 Avance remboursable sous 10 ans décision du Bureau du CLIC du 14 mars 2014	9 147,00	9 146,94		18 293,94
SAS Investir en Normandie (261100) Acquisition le 11.06.15 de 1500 parts à 1 000 € Délibération du 18.12.2014	0,00			0.00
CCIT EURE Prêt (276200) Etudes préalables à la mise à 2X2 voies entre NONANCOURT et ALENCON Délibération n°2012-155 AG du 29.11.2012	0,00			0,00
CCIT FECAMP Avance de trésorerie (276200) Délibération du 06.06.2013	0,00			0,00
Sous total Prêts et Avances	9 147.00	9 146,94	0,00	18 293,94
TOTAL	73 614.00	253 179,94	0,00	326 793,94

ANNEXE AU BILAN DU 31/12/2018
AU SENS DU PLAN COMPTABLE GENERAL

Modalités lors de la création de la CCI Normandie

Le décret n° 2015-1629 du 10 décembre 2015 porte création de la chambre de commerce et d'industrie de région Normandie à compter du 1er janvier 2016.

Référentiel, principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *Continuité de l'exploitation ;*
- *Indépendances des exercices ;*
- *Permanence des méthodes comptables;*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation de la circulaire n°1111 du 30 Mars 1992. La méthode de base retenue pour l'évaluation des dépenses inscrites en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

- ***Engagements risque chômage-CMAC*** :

Il s'agit d'engagements nouveaux des CCI liés à des évolutions récentes concernant le risque chômage : s'agissant des indemnités chômage, chaque CCI employeur (CCIR en général, CCIT pour les agents des SIC restés à l'échelon territorial) devient son propre assureur à compter du 01.01.2019.

Selon la méthodologie retenue par le réseau CCI France, il convient d'enregistrer à la clôture des comptes 2018 une provision pour charges afin de couvrir l'engagement concernant :
- en premier lieu le « stock » de personnes indemnisées (les allocataires « en cours » et les allocataires « dormants »)
- en second lieu les personnes (permanents, CDI, CDD) dans les effectifs au 31.12.2018 et susceptibles de devenir allocataires dans le futur concernant :
    - d'une part, les agents pour lesquels une décision de rupture contrainte ou conventionnelle a été actée avant le 31.12.N
    - d'autre part, les agents en CDD à la date du 31.12.2018, quelle que soit la date de fin prévisionnelle du contrat

La base de calcul a été déterminée par la CMAC (via l'actuaire SPAC mandaté à cet effet) en fonction du solde disponible de droits à indemnisation au 31.12.2018 des allocataires (la CMAC disposant individu par individu d'un tableau indiquant les droits acquis, les droits consommés et donc le solde disponible).
Le pourcentage de cette base à prendre en compte dans l'évaluation de la provision a été estimé par l'actuaire SPAC à partir d'une loi de probabilité de sortie du chômage (= « loi de maintien dans le chômage ») et le risque appréhendé individu par individu mais avec une loi de sortie/maintien commune pour le réseau.

Le réseau CCI France a retenu un traitement en provision (pas de charge à payer) avec imputation en charge exceptionnelle (compte 687) sur l'exercice 2018 (pas par imputation sur les capitaux propres). Les charges correspondant aux indemnités versées ainsi que les variations de provisions ultérieures seront traitées en charges et produits d'exploitation. Une créance est constatée par les CCIR sur les CCIT (schéma d'écriture proposé en régime de croisière : DR 681/CR 151 et créance sur la CCIT : DR 27/CR 791).

Note relative aux postes du bilan

➢ ***Les immobilisations incorporelles***

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Elles concernent les acquisitions de logiciels; les durées d'amortissement constatées sont :

- *de 3 ans à 4 ans pour les logiciels divers*
- *5 ans pour le SIRH mis en service en 2014 et la GRC en décembre 2016.*
- *A partir de l'exercice 2017, 1an pour les investissements financés par le fonds de péréquation institué par la Loi de Finance.*

➢ ***Les immobilisations corporelles***

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Normandie applique les règles relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés sur son bâtiment (les avis du Conseil National de la Comptabilité 2002-10 Amortissement et dépréciation des actifs et 2004-06 Définition et évaluation des actifs).

Les durées historiques retenues pour l'amortissement des constructions sont :

- Gros œuvre / Structure	*de 40 ans à 50 ans*
- Menuiseries extérieures	*25 ans*
- Electricité	*de 20 ans à 25 ans*
- Plomberie - Sanitaire	*de 20 ans à 25 ans*
- Chauffage collectif	*de 15 ans à 20 ans*
- Etanchéité - Ravalement	*15 ans*
- Ascenseur	*15 ans*

Les durées d'amortissement enregistrées sur les autres immobilisations :

- Matériel de bureau et informatique	*de 3 à 5 ans*
- Mobilier de bureau	*de 5 ans à 10 ans*

A partir de l'exercice 2017, 1an pour les investissements financés par le fonds de péréquation institué par la Loi de Finance.

➢ ***Immobilisations financières***

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée d'un montant de la différence.

- Prêts accordés par la CCIR aux CCIT

  - Le prêt relais accordé en juin 2013 à la CCIT Fécamp Bolbec pour un montant de 1 170 000 € a été intégralement remboursé par la CCIT Seine Estuaire au 31/12/2018 (400 000 € en 2016, 400 000 € en 2017 et 370 000 € en 2018).

  - L'avance de 50 000 € consentie à la CCIT de l'Eure en novembre 2012 pour sa participation au capital de la SAS Axe 12 Normandie reste pendante

- Autres créances immobilisées

Les créances liées aux engagements sociaux des CCIT sont enregistrées dans les comptes 276 :
- Indemnités de fin de carrière pour 4 623 899 € contre 4 524 365 € en 2017
- Allocation d'Ancienneté pour 2 423 506 € contre 2 454 089 € en 2017
- Créances diverses pour 540 285 € *(SP,Litiges)* contre 1 477 156 € *(CCART, PEC, SP, Litiges)* en 2017
- Engagements risque chômage-CMAC pour 5 369 187 €.

➢ ***Créances***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➢ ***Apports***

La ligne « *Apports* » arrêtée à 254 331.29€ agrège les comptes 102800 « *Ecart d'ouverture du 1er bilan* » des comptabilités des deux ex CCI de Région Basse Normandie pour 185 939.96€ et Haute Normandie pour 68 391.33€.
Ce compte 102800, qui a permis l'équilibre lors de la constitution des bilans de la CCIR Basse-Normandie et de la CCIR Haute Normandie, au 1er Janvier 1992, constitue la situation nette à cette date.

➢ ***Engagements sociaux***

Les comptes enregistrent au 31 décembre 2018 les provisions sociales suivantes :

- Comptes 151/158 provisions pour risques et charges
  - CMAC pour 6 354 806 €
  - Indemnités de fin de carrière pour 5 408 382 € contre 5 305 056 € en 2017
  - Allocation d'Ancienneté pour 2 827 596 € contre 2 891 672 € en 2017
  - CCART et suppressions de postes pour 755 187 € contre 1 366 918 € en 2017
  - Litige sociaux pour 446 500 € contre 170 238 € en 2017

- Comptes 428/438 Charges à payer
  - Congés Payés pour 2 043 528 € contre 2 407 086 € en 2017
  - Compte Epargne temps 2 182 650 € contre 2 299 285 € en 2017

  A noter la fin du plan emploi consulaire : 0 € contre 216 374 € en 2017

Ces provisions concernent l'ensemble du personnel statutaire affecté aux CCI normandes.

En parallèle de cette prise en charge, et afin de neutraliser ces impacts dans les comptes de la CCI de Région, il a été constaté un transfert de charges par le débit des comptes 276 (autres créances immobilisées) et 418 (factures à établir) selon la nature de la provision.

Pour ce qui concerne les engagements liés au risque chômage CMAC : la CCI de Région Normandie a suivi les directives du réseau CCI France (cf. faits significatifs de l'exercice) qui s'appuie sur les compétences de la CMAC et d'un actuaire (SPAC) pour calculer ses engagements sociaux.

Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2018 (CMAC) :

- Taux d'actualisation de 0 %
- Taux d'évolution de l'inflation de 1.70 %
- Taux de progression des ARE de 1.70 %
- Taux de progression des CDD de 0 %
- Délai de carence suite à une rupture de contrat de travail de 157 jours
- Table de mortalité Insee TD/TV 12-14
- Age de début de carrière Cadres de 23 ans
- Age de début de carrière Non Cadres de 21 ans

Pour ce qui concerne les indemnités de fin de carrière et les allocations d'ancienneté : la CCI de Région Normandie s'appuie sur les compétences d'un actuaire pour calculer ses engagements sociaux.

Les paramètres suivants ont été retenus pour les calculs d'actuariat 2018 (IFC et AA) :

- Taux d'actualisation de 1.60 %
- Table de mortalité Insee F2008-2010
- Turn-over annuel en fonction de la tranche d'âge
- Taux de charges patronales par agents concernés (Moyenne Normandie 63%)
- Taux d'augmentation de salaire retenu 1%

Les charges à payer concernant les provisions CP et CET tiennent compte des taux de charges patronales sociales et fiscales par agents concernés.

- **Produits à recevoir (Subventions)**

Les produits à recevoir font suite à des opérations menées par la CCIR Normandie et encadrées par des conventions.

Compte de résultat

Dispositions communes aux CCI

Au vu de la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services,
Au vu du décret n° 2010-1463 du 1er décembre 2010, mettant en œuvre la réforme du réseau des chambres de commerce et d'industrie,

- ***Ressource fiscale***

  - **TFCCI 2018**

Les chambres de commerce et d'industrie et les chambres régionales de commerce et d'industrie deviennent respectivement des chambres de commerce de d'industrie territoriales et des chambres de commerce et d'industrie de région (Article L.711-6 et Article 40)

Les chambres de commerce et d'industrie de région répartissent entre les chambres de commerce et d'industrie territoriales qui leur sont rattachées, en conformité avec les schémas sectoriels et avec le schéma régional d'organisation des missions, sous déduction de leur propre quote-part, le produit des impositions de toute nature qui leur sont affectées par la loi (Articles L.711-8 et R 712-22 du code de commerce)

La TFCCI 2018 affectée à la CCI de Région Normandie pour un montant de 44 297 569.63 € est répartie sur le territoire à hauteur de :

- CCI de Région pour 10 848 925.63 €
  - Ressource propre de l'année 8 552 950 €
  - Fonds de Péréquation 2018 pour 1 512 091 € (1 837 091 - 325 000 € affectés aux projets de CCIT)
  - FFCCIR 2015 755 578.63 € et régularisation bases autoentrepreneurs pour 28 306 €
- Prélèvement France Télécom opéré pour le compte de l'Etat de 949 326€
- CCI Caen Normandie pour 3 548 548 €
- CCI Ouest Normandie pour 5 798 784 €
- CCI Portes de Normandie pour 5 638 908 €
- CCI Seine Estuaire pour 7 840 352 €
- CCI Seine Mer Normandie pour 9 347 726 €

  - **Fonds de péréquation 2018**

La loi de finances introduit depuis 2016 le versement d'un fonds de péréquation annuel prélevé sur la ressource fiscale de l'année *(Quote-part de la TACVAE)* concourant au financement de projets liés à la modernisation du réseau des CCI.

La nature des axes éligibles au fonds de péréquation étant connus au cours du 2nd trimestre de l'année de versement des fonds, la réalisation effective des projets peut aller au-delà de l'année civile constatant le paiement de cette ressource fiscale.

Afin de lier la charge effective de chacun des projets à son financement, il a été décidé :

- de doter la charge d'amortissement sur une seule année
- d'enregistrer la ressource fiscale sur l'année de perception
- de constater le décalage entre financement et enregistrement de la dépense en isolant la quote-part du fonds de péréquation fléchée sur des projets dont la réalisation ne sera effective que sur l'année civile suivante en utilisant les comptes produits constatés d'avance en contrepartie du compte 758 produits de gestion courante.

- **FFCCIR 2015**

L'article 33 de la LFI 2015 stipule *« Par dérogation au 2 du III de l'article 1600 du code général des impôts, une somme de 500 millions d'euros, imputable sur le produit attendu de la taxe additionnelle à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, est affectée au budget général de l'Etat » ..... « Ce prélèvement est réparti entre les établissements disposant d'un fonds de roulement, défini au 1° du présent III, de plus de cent vingt jours de charges de fonctionnement »*

Sept CCI ne s'étaient pas acquittées au 15 décembre 2015 du montant du prélèvement sur FDR représentant une somme globale de 46.5 M€. En application des décisions du Bureau et du Comité directeur de CCI France, 111 CCI se sont associées à CCI France dont la CCIR pour déposer des requêtes en référé dites « mesures utiles » à l'encontre des autorités de tutelle concernées qui n'avaient pas réglé au 11 décembre 2015 la totalité de leur prélèvement dû au titre de l'article 33 de la LFI pour 2015.

Les deux CCIR estimaient un manque à percevoir de ressources fiscales de près de 2.7M€ sur la base des états 1259 transmis en début d'année 2015 par les deux DRFIP de Normandie. Par principe de prudence, les deux CCIR ont décidé de ne comptabiliser cette ressource fiscale que lorsqu'elle serait certaine ; soit au fur et à mesure qu'elle serait effectivement perçue.

La CCI de Région a enregistré des compléments de versements par la DGFIP sur les fonds FFCCIR 2015 :

- le 26 mai 2016 : la somme de 768 350 €,
- le 13 juin 2017 : la somme de 445 635 €,
- le 8 juin 2018 : la somme de 755 578.63 €.

Le montant FFCCIR 2015 restant à recouvrer au 31.12.2018 est estimé à environ 0.7 M€.

- **Personnel des CCI**

Les chambres de commerce et d'industrie de région , dans les conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, recrutent les personnels de droit public, dont ceux soumis au statut prévu par la loi n° 52-1311 du 10 décembre 1952 relative à l'établissement obligatoire d'un statut du personnel administratif des chambres d'agriculture, des chambres de commerce et des chambres de métiers, les mettent à disposition des chambres de commerce et d'industrie territoriales et départementales d'Ile-de-France rattachées après avis de leur président et gèrent leur situation statutaire.

Les dépenses de rémunération des personnels ainsi mis à disposition constituent des dépenses obligatoires des chambres de commerce et d'industrie territoriales et sont des recettes des chambres de commerce et d'industrie de région concernées (Article L.711-8).

Cette disposition a généré, pour la CCIR une masse salariale de 67 962 360 € en 2018 *(68 228 474 € sur l'exercice 2017)* dont 57 633 151 € *(58 874 587 € sur l'exercice 2017)* pour le personnel mis à disposition dans les CCIT normandes.

Un accord intitulé « plan emploi consulaire» signé le 25/11/2014 permettait aux collaborateurs de la région, qu'ils soient employés au sein de la CCIR ou bien mis à disposition des CCIT, de bénéficier soit d'une rupture conventionnelle (« CCART») soit d'un dispositif dénommé « congé de transition » s'ils étaient à moins de 3 ans de l'âge de départ à la retraite. Ce dispositif permettait de cesser la relation de travail tout en bénéficiant d'une allocation mensuelle de remplacement et d'une indemnité représentant au total 80% de la rémunération nette qu'aurait perçu l'employé s'il était resté jusqu'au départ à la retraite.

L'incidence du solde des derniers congés de transition prévus dans le cadre du Plan Emploi Consulaire (constatée dans les comptes de l'exercice 2015) représente une charge de 216 374 € dans la masse salariale de l'année 2018 et fait l'objet d'une reprise de charge d'un même montant pour tenir compte des provisions déjà constituées.

Les effectifs moyens 2018 de la CCI Normandie rattachés au statut du personnel des CCI s'élèvent à 1022.5 ETP (contre 1059.2 ETP en 2017).

Evènements postérieurs à la clôture

L'AG CCI Normandie du 27 septembre 2018 a voté la suppression de 5 postes concernant du personnel CCIR Normandie. Une provision pour risques est constatée au 31/12/2018 à hauteur de 601 402 €.

L'AG CCI Normandie du 27 septembre 2018 a voté la suppression de 2 postes concernant du personnel mis à disposition de la CCI Seine Mer Normandie. Une provision pour risques est constatée au 31/12/2018 à hauteur de 153 785 €.

L'AG CCI Normandie du 6 février 2019 a voté la suppression de 25 postes concernant du personnel CCIR Normandie. La décision étant intervenue postérieurement à la clôture il n'y a pas eu de provision de constatée au 31/12/2018. Les montants estimés s'élèvent à 2 145 441 €.

L'AG CCI Normandie du 6 février 2019 a voté la suppression de 5 postes concernant du personnel mis à disposition de la CCI Seine Mer Normandie. La décision étant intervenue postérieurement à la clôture il n'y a pas eu de provision de constatée au 31/12/2018. Les montants estimés s'élèvent à 497 383 €.

L'AG CCI Normandie du 6 février 2019 a voté la suppression d'1 poste concernant du personnel mis à disposition de la CCI Seine Estuaire. La décision étant intervenue postérieurement à la clôture il n'y a pas eu de provision de constatée au 31/12/2018.

L'AG CCI Normandie du 6 février 2019 a voté la suppression d'1 poste concernant du personnel mis à disposition de la CCI Portes de Normandie. La décision étant intervenue postérieurement à la clôture il n'y a pas eu de provision de constatée au 31/12/2018.